

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 1

Artikel: Un établissement de qualité
Autor: G.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-828261>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un établissement de qualité

Il est heureusement des établissements où il fait bon vivre. C'est le cas de l'EMS Bois-Gentil, à Lausanne. Les efforts consentis pour le bien-être des résidents ont été justement récompensés.

En novembre dernier, l'Agence pour la promotion et l'évaluation de la qualité (APEQ) a décerné le premier certificat à l'EMS Bois-Gentil. Cette distinction récompense les efforts fournis par l'ensemble du personnel de cet établissement, qui fait aujourd'hui figure de pionnier, sinon d'exemple dans un domaine passablement bousculé durant les dernières années.

L'établissement lausannois s'est soumis à une enquête de satisfaction des clients (les résidents et leurs proches), mais aussi des collaborateurs. Ce travail a pris deux ans et demi. Une durée importante, gage de sérieux et de qualité, qui ne fournit pas des résultats hasardeux.

Pionnier en la matière, l'EMS Bois-Gentil s'est donc vu décerner ce certificat, valable trois ans. Mais une «mise à jour» de l'enquête est prévue chaque année. Pierre-Yves Rémy, directeur de l'établissement, se réjouit de cette reconnaissance de qualité, «fruit d'un projet institutionnel ayant impliqué toutes les collaboratrices et les collaborateurs de la maison».

Politique de qualité

La devise de l'établissement se résume par ces quelques mots: «Je fournis la même qualité que celle que j'exige des autres!» Tout a été mis en place pour favoriser la participation des collaborateurs dans l'élaboration de futurs projets et pour créer un climat favorable et convivial.



Il fait bon vivre à l'EMS Bois-Gentil

La qualité est le maître mot de cet EMS, où tout est mis en œuvre pour garantir le bien-être des résidents, de leur entourage et des collaborateurs. «Nous basons l'essentiel de nos travaux sur le développement de projets et concepts visant à instaurer un véritable lieu de vie à Bois-Gentil... Nous poursuivons également une volonté d'ouverture et d'échange avec la vie du quartier... La volonté d'ouverture et de dialogue manifes-

tée avec les résidents et les collaborateurs doit nous aider à améliorer la vie de chacun dans l'institution et à mener une politique d'information efficace.»

A l'EMS Bois-Gentil, on a même songé aux amoureux de l'âge d'or, puisqu'un «salon rose» a été aménagé pour accueillir les personnes qui souhaitent passer un moment intime ensemble. Un exemple à suivre...

G. N.

CONCOURS DE RÉDACTION

La Fondation Créativité au 3^e âge lance un concours de rédaction, sur le thème «Le temps et moi». Il s'adresse à toutes les personnes de plus de 75 ans, domiciliées en Suisse et à l'étranger.

Le texte devra tenir sur quatre à six pages (30 lignes à 60 signes par

page). Il peut être dactylographié ou enregistré sur une disquette. Les langues admises sont le français, l'allemand, l'italien, le romanche et l'anglais.

Chaque auteur primé recevra la somme de Fr. 1000.– et les meilleurs textes seront publiés dans leur version originale. Le délai d'envoi des textes

a été fixé au 28 février 2001. Cette institution, qui a son siège à Zurich, encourage toutes les formes de créativité chez les seniors, cela depuis dix ans.

Adresse: Fondation Créativité au 3^e âge, case postale 4139, 8022 Zurich. Tél. 01/283 50 05. Fax 01/283 50 06.